

N° 2024_031

FINANCES - Budget Annexe Caisse des Ecoles – Compte de Gestion 2023 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 8 avril 2024 à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUÉS DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 20

Excusés :

Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Marie-Françoise QUERE.

Pouvoirs :

Christine ADRIAN Carl LEQUERTIER
Daniel BOCQUET Joël GIRARD
Christiane BRESSION Pascal FOULON
Charline MARTINEAU Bruno GUITTARD

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 ;

Considérant qu'il convient d'étudier et d'approuver le compte de gestion 2023 de la Caisse des Ecoles,

Considérant qu'il n'y a pas eu d'opération sur le budget Caisses des Ecoles en 2023,

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

D'APPROUVER le compte de gestion du Comptable public du budget annexe Caisse des Ecole pour l'exercice 2023, qui donne les résultats suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement				
Fonctionnement	1 052,75€			1 052,75€
TOTAL	1 052,75€			1 052,75€

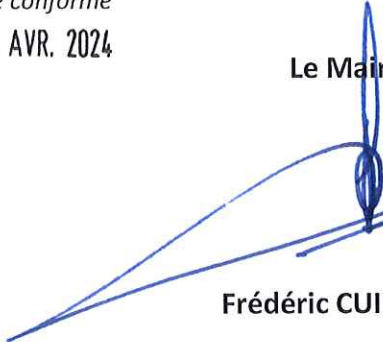

D'ARRÊTER les comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2023 du budget annexe Caisse des Ecoles ;

DE DONNER quitus à Madame La Comptable pour sa bonne gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **10 AVR. 2024**

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **10 AVR. 2024**
Et de l'affichage le **10 AVR. 2024**

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA